

17.03.20

Agences ING Privalis dans les Palais de Justice - mesures liées au Covid-19

La propagation du coronavirus et les conséquences possibles pour nos clients continuent de bénéficier de toute notre attention. Outre les mesures générales proposées par ING (www.ing.be/corona), l'évolution de la situation nous impose malheureusement de renforcer davantage certaines mesures prises ce weekend.

Concrètement, nous avons pris la décision de fermer temporairement toutes les agences Privalis dans les Palais de Justice dès ce mercredi 18 mars, et de continuer à servir nos clients à distance (par nos canaux directs, par e-mail, par téléphone, par vidéo conférence, etc...). L'expérience de ces deux derniers jours et la très faible fréquentation « physique » de nos agences palais durant cette période nous confortent dans le fait qu'il est parfaitement possible, vu les circonstances actuelles, de collaborer efficacement de cette manière.

Pour les personnes protégées (sous administration), nos équipes locales ont déjà pris contact avec la plupart des administrateurs de biens pour trouver des solutions pour que ces personnes puissent disposer de leur argent liquide dans les meilleures conditions. De manière générale, nous encourageons les administrateurs de biens à autoriser l'utilisation d'une carte bancaire pour leurs administrés quand c'est possible ; sinon certaines agences à proximité continuent à offrir des services de caisses, mais uniquement sur rendez-vous et à certaines tranches horaires.

Nos collaborateurs Privalis se tiennent à la disposition des avocats

- par téléphone : au numéro habituel de l'agence, via le GSM de notre Business'Banker Privalis, ou encore via notre Customer Loyalty Team Privalis au 02 464 63 02 (ouvert de 8h à 18h)
- par notre site web : www.ing.be/rendezvous
- par e-mail : palais.justice-liege@ing.be

Si vous êtes interpellé par un avocat de votre barreau au sujet d'une situation spécifique, n'hésitez pas à m'en faire part personnellement, ou à votre interlocuteur local habituel (qui nous lit en copie) : nous tenterons de trouver une solution adaptée, compte tenu des circonstances et des moyens dont nous disposons.

Nous continuerons bien évidemment à vous tenir informé de l'évolution de la situation.